dans tête et est devenu inconscient. Aujourd'hui, pas reprise connaissance et a convulsions par intervalles. Cou et visage commencent à enfler. Température à huit heures matin, 36°7 ; pouls faible. Veuilles donner avis médical ». Le médecin du paquebot demande des renseignements et se fait peu à peu une opinion. Au cinquième radiogramme, le diagnostic probable d'épilepsie est porté. On a su, par la suite, qui était exact et que le traitement conseillé avait donné un bon résultat. Les ondes invisibles avaient transmis la demande de secours et rapporté les paroles de salut.

Sans doute les consultations données ainsi à longue distance à propos d'un malade ou d'un blessé invisible n'auront souvent qu'une valeur relative, mais dans bien des cas le procédé a sauvé et sauvera encore des vies humaines. Pour les accidents, les soins donnés auront, après conseil médical, plus efficaces que si l'on avait dû se fier aux seules connaissances de l'équipage. Sur une liste dressée par le docteur Schaeffer, médecin à bord du *Jacques-Cartier*, on voit que ce praticien a été consulté pour une projection d'acide dans l'œil, une hémoptysie grave, une appendicite, une fracture de la rotule. Plusieurs de ces affections auraient pu avoir des suites fâcheuses si le médecin n'avait indiqué d'urgence ce qu'il fallait faire, et surtout, peut-être, ce qu'il ne fallait pas faire.

Le docteur Bouquet donne de précieux conseils pour l'organisation internationale des relais ; il demande, pour que soient efficaces les consultations transmises en haute mer, que les nations s'entendent sur une série de détails et notamment sur la composition uniforme des coffres à médicaments, obligatoires sur tout bateau d'un certain tonnage. « Cette Internationale-là, écrit-il en terminant, réunira aisément, de par le monde, tous les hommes de bonne volonté ».

# Le monument au maréchal Joffre

L'inauguration du monument de reconnaissance au maréchal Joffre sera faite à Chantilly, le samedi 21 juin, par M. le Président de la République.

Ce monument est élevé près de l'hôtel où le vainqueur de la Marne avait établi son

quartier général, face à la route nationale. La statue en bronze, d'allure magistrale, est l'œuvre du maître sculpteur Edgar Boutry, premier Grand Prix de Rome.

La partie architecturale a été confiée à

M. E. Boutry
*sculpteur*

M. A. Lepers
*architecte*

l'architecte Arthur Lepers, de Tourcoing, qui avait déjà été chargé en 1928 de l'exécution du socle du monument du maréchal Foch, à Cassel.

Ainsi que le socle du monument de Cassel, le socle du monument de Chantilly est traité dans la partie inférieure en granit de Belgique; le piédestal même est en granit de Lonkélin de Bretagne.

**Mort de l'inventeur du film sonore**

Newhaven, 19 juin. — M. William H. Pilstol, âgé de 70 ans, inventeur du film sonore, vient de mourir après plusieurs mois de maladie.

**L'EX-TSAR FERDINAND Ier RENTRERAIT EN BULGARIE**

Bucarest, 19 juin.— La « Lupta » annonce la prochaine rentrée à Sofia, de Ferdinand de Cobourg, ex-tsar de Bulgarie.

## La Chambre discute le projet de loi sur la propriété commerciale

Paris, 19 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Fernand Bouisson.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la propriété commerciale et industrielle.

*M. Pesch, rapporteur, fait connaître* le nouveau texte que la Commission propose pour l'article 1er, afin de donner satisfaction aux observation de M. Cautru.

Après discussion, l'ensemble de l'art. 2 est réservé à la demande de M. Raoul Péret, pour coordonner les textes.

M. Coutel présente des observations sur l'art. 3, relatif à la durée du nouveau bail et aux conditions de l'arbitrage pour la fixation du prix.

M. Massimi propose un texte additionnel tendant à fixer un plafond pour l'augmentation du loyer.

M. Brandon se rallie à la proposition de M. Massimi de voter le principe du plafond limitant l'augmentation des loyers commerciaux.

La Chambre, consultée, décide que la suite du débat est renvoyée à mardi prochain. M. Massimi proteste contre ce qu'il appelle l'enterrement du débat.

M. Raoul Péret. — Le renvoi est régulièrement prononcé. Je suggère que la Commission réunisse les auteurs d'amendements parce que jamais nous n'aboutirons si la Commission ne s'entend pas avec eux. (Applaudissements).

M. Julien Durand. — Aujourd'hui, il y a eu 28 amendements nouveaux. Comment voulez-vous que la Commission convoque chaque fois les auteurs d'amendements, si ceux-ci se renouvellent sans cesse. (Applaudissements).

M. Fernand Bouisson. — Le Président ne se plaindra pas s'il n'y a pas d'amendements nouveaux. (Rires).

La séance est suspendue.

Après fixation de date de diverses interpellations, la séance est levée à 19 h. 30. Séance demain matin, à 9 h. 30. Discussion du projet sur l'aménagement de la région parisienne.

## Un gamin de quinze ans blesse deux enfants à coups de revolver

Paris, 9 juin. — Un double attentat, que l'âge de son auteur rend particulièrement révoltant, a été commis dans le quartier de la porte d'Orléans.

Deux enfants, le jeune Gabriel Caillat, six ans, et la petite Raymonde Candon, dix ans, demeurant tous deux chez leurs parents, 11, rue Saint-Yves, jouaient sur la zone, lorsque deux gamins âgés d'une quinzaine d'années vinrent leur chercher querelle.

Les enfants s'enfuirent. Mais, soudain, l'un des garnements sortit un revolver de sa poche et, par deux fois, fit feu sur les enfants.

Deux cris de douleur retentirent.

Le jeune Gabriel Caillat avait été atteint par un projectile à la joue gauche. Quant à sa petite compagne elle avait reçu une balle dans la région du cœur.

Elle a été transportée à l'hôpital dans un état très grave.

Leur coup fait, les deux bandits prirent la fuite.

## Une tragique journée de noces...

Prague, 19 juin. — On mande de Brno qu'après un mariage célébré à Lukawa, une bagarre générale a éclaté entre tous les invités de la noce.

Un jeune homme a été tué et cinquante personnes ont été plus ou moins grièvement blessées.

Le gendarmerie a arrêté tous les invités, y compris le couple nuptial. Les blessés en traitement à l'hôpital ont été également placés sous mandat d'arrêt.

**DEUX HOMMES SONT FOUDROYES EN GONFLANT UN PNEU AVEC UN APPAREIL ELECTRIQUE**

Besançon, 19 juin. — A Damprichard, M. Léon Meunier, 23 ans, gonflait un pneu à l'aide d'un gonfleur automatique, actionné par l'électricité, quand il tomba électrocuté en touchant une manette.

Un ouvrier, M. Pourchet, 27 ans, témoin de l'accident, intervint aussitôt pour dégager M. Meunier, mais il tomba à son tour foudroyé. L'accident est dû à un court-circuit.

**A PROPOS DE LA VENTE DE LA MARGARINE**

Le Syndicat des marchands de beurre de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing et du Nord de la France, dont le siège est à Lille, 55, rue Nationale, nous communique la note suivante, en nous priant de l'insérer:

A une lettre adressée à M. l'Inspecteur de la Répression des fraudes, concernant la vente du beurre et de la margarine, la réponse suivante nous est parvenue:

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que la détention simultanée du beurre et de la margarine n'est autorisée (circulaire du 11 avril 1916) que pour les commerçants détaillants; épiciers, crémiers, qui ne travaillent pas le beurre.

» La margarine vendue dans les magasins de ces commerçants doit être présentée en pains cubiques de 0 kg. 500 grammes ou de 0 kg. 250, dont les emballages doivent porter les inscriptions et caractères prévus par la circulaire du 11 novembre 1928. La margarine ne peut être détaillée.

» Cette tolérance concernant exclusivement la vente au détail dans les magasins ouverts au public, ne peut s'appliquer au transport des deux produits susdits, dont la détention simultanée sur la voie publique par les commerçants, même détaillants, est toujours interdite.

» P.S. — Dès à présent, le service de la Répression des fraudes appliquera des sanctions à ceux qui contreviendront à cette circulaire. »

Pour les adhésions au syndicat, s'adresser à M. Albert Havenne, secrétaire-trésorier, boulevard de Belfort, à Roubaix.

A LA VEILLE DES ASSURANCES SOCIALES

# Comment résoudre le problème de la cotisation ouvrière ?

## Réponse à une lettre ouverte à un patron

*Nous avons reçu d'un industriel roubaisien la lettre suivante que nous publions volontiers:*

MADAME LA DIRECTRICE,

J'ai lu avec un vif intérêt, dans votre journal la lettre ouverte à un patron et les deux réponses qui ont suivi.

Ces documents répondent à une préoccupation qui me suivait depuis longtemps : quelle doit être l'attitude d'un patron, en principe et en fait, en ce qui concerne le prélèvement ?

Jusqu'ici je m'étais simplement demandé si l'ouvrier devait payer toute sa cotisation, ou si le patron devait la payer en entier pour lui. Votre correspondant apporte une troisième solution qui consiste dans une augmentation de salaires égale à une partie de la cotisation ouvrière.

Si je suis heureux de cette discussion, je regrette cependant que des questions aussi graves pour chacune des deux parties n'aient pas pu donner lieu à des échanges de vues approfondies entre des personnes compétentes déléguées par les deux parties. Nous ressentons une fois de plus et peut-être plus vivement que jamais, combien les solutions élaborées en secret, et plus ou moins imposées même à leurs adhérents, par des organisations ne donnent satisfaction ni à l'une ni à l'autre des deux parties.

Inutile sans doute, de vous dire combien je suis favorable à cette loi, non seulement parce que je la considère comme un devoir, mais parce que je la considère comme libérant, au moins partiellement, ma conscience de patron désireux de donner à mes ouvriers, en échange de leur capacité de travail qu'ils m'accordent tout entière, un statut qui leur assure non seulement le pain quotidien, mais, encore, leur permette de pourvoir à l'intégralité des besoins de la vie, y compris la maladie et la vieillesse.

La question se posait de savoir si en présence de cette loi, comme patron, je pouvais purement et simplement faire acte de paternalisme, c'est-à-dire après avoir examiné mes possibilités et, dans l'affirmative, de payer l'intégralité de la cotisation de mes ouvriers ?

Cela aurait été, comme le dit votre correspondant, transformer cette loi d'assurance en une loi d'assistance, mais, contrairement à ce qu'il dit, je n'aurais pas cru en le faisant avilir la dignité ouvrière : car je l'aurais fait en m'inspirant de la solidarité que je considère exister dans chaque masse économique entre les patrons et les ouvriers.

Je pouvais également faire le sacrifice d'une somme équivalente à cette cotisation, mais la payer à retardement si je puis dire, de manière à me les attacher par l'intérêt. Je ne me suis pas arrêté à cette solution d'ailleurs inutile chez moi en raison de mes rapports avec mes ouvriers.

J'ai estimé qu'il était de mon devoir de les éclairer d'abord, c'est-à-dire de leur expliquer le principe de solidarité et de collaboration de la loi, de leur faire donner tous les détails techniques pour les mettre à même de juger par eux-mêmes et, par cet examen, de s'élever eux-mêmes intellectuellement et moralement.

C'est ce que j'ai fait dans une réunion que j'ai provoquée et j'ai eu le plaisir de les voir discuter avec beaucoup de bon sens et de bonne volonté, et admettre d'une façon parfaite l'effort qu'il leur était demandé. Je pense qu'ils ont compris l'hommage fait par la loi et par moi-même à leur dignité d'hommes.

La solution proposée par votre correspondant consiste dans un augmentation de salaires correspondant à une partie de la cotisation ouvrière, surtout pour les salaires inférieurs et aussi dans le but d'aider la famille ouvrière.

Cette proposition comprend deux parties dont la seconde est particulièrement séduisante car, pour la traiter d'une façon approfondie, il faudrait non seulement connaître le minimum vital nécessaire à l'ouvrier et à la famille ouvrière, minimum qu'un patron consciencieux doit toujours rechercher non seulement à atteindre mais encore à dépasser. Il faudrait encore s'inspirer du juste salaire dû à l'ouvrier pour faire vivre avec lui toute sa famille et leur faciliter l'ascension morale intellectuelle et matérielle à laquelle ils ont droit.

La première partie me paraissait également louable dans les termes où elle était exposée. Il en résulte plus du ton de la lettre que des mots employés, que la proposition s'inspirait de la solidarité qui existe en fait entre le patron et l'ouvrier, et du devoir du premier en dehors des strictes règles de justice, d'aider ceux qui le touchent après sa famille de plus près, de ses collaborateurs quotidiens, de ceux qui travaillent avec lui et pour lui, et pour qui à son tour il travaille en assurant la *continuité de l'entreprise*.

Ces sentiments n'ont rien d'avilissant pour la dignité ouvrière, bien au contraire, car ils s'inspirent de motifs particulièrement élevés.

C'est dans ce sens que j'adhère de tout cœur à la proposition qui est ainsi faite. Sans doute, elle mérite d'être examinée d'une façon plus approfondie dans le délai très bref qui nous sépare de la mise en application de la loi. S'il y a des entreprises qui peuvent supporter plus ou moins facilement une augmentation de salaires de la nature de celle qui est proposée, il est possible que, dans les circonstances actuelles, d'autres entreprises ne puissent facilement supporter de nouvelles charges.

C'est ici encore que paraissent indiquées toutes les mesures d'entente et de collaboration auxquelles je faisais allusion au début de ma lettre.

J'ai cru bien faire, Madame la Directrice, de vous faire connaître les raisons qui me conduisent à adhérer de grand cœur à la solution proposée par votre correspondant, et veuillez etc...

UN PATRON.

# LE DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing

**SOMMAIRE DU NUMERO DU DIMANCHE 22 JUIN 1930**


PAGE I. — *Le Congrès archéologique de Linselles.*

PAGE II. — *La Robe de lin*, roman (JEAN RAMEAU).

PAGE III. — *Les Sports.*

PAGE IV. — *La réception des Crick-Sicks à l'Hôtel de Ville de Tourcoing. — Les Pasquilles du Broutteux* (JULES WATTEEUW). — *Le méticuleux vieillard* (ALPHONSE ALLAIS). — *La 7e Roubaix des Scouts de France.*

PAGE V. — *La Page de la Famille. — La Mode à Paris.*

PAGE VI. — *Joujou se marie...*, roman (DYVONNE).

PAGE VII. — *Un match de tennis au Stade Amédée Prouvost. — La petite bonne* (ALBERT ACREMANT). — *En passant...* — *Le concours d'élégance automobile de Paris.*

PAGE VIII. — *Faut-il fumer?* (L.-D. ORNOTTO). — *Les fêtes des quartiers Fin-de-la-Guerre, Nationale et de Menin, à Tourcoing. — Le concours de chiens de défense du Club « Les Audacieux » à Tourcoing.*

PAGE IX. — *L'Exposition d'Anvers.*


**LE NUMERO: DIX PAGES VINGT CENTIMES**

## Le concours et la visite des cinq plus beaux jardins ouvriers

Nous publions ci-dessous l'itinéraire du jury du Concours des cinq plus beaux jardins:

**Lundi 23 juin.** — Départ Lille, 8 h.; Lens, 9 h.; (déjeuner Lens); Don, 13 h. 45; Gondecourt, 14 h. 30; Sachin, 15 h. 15; Ronchin, 17 h.; Moulin-Lille, 18 h. Retour Lille.

**Mardi 24 juin.** — Départ Lille, 8 h.; La Gargue, 8 h. 30; Merville, 9 h.; Aire-sur-la-Lys, 10 h. 15; (déjeuner Hazebrouck); Hazebrouck, 14 h.; West-Cappel, 16 h.; Bailleul, 18 h. Retour Lille.

**Mercredi 25 juin.** — Départ Lille, 8 h. 30; Pont-de-Nieppe, 9 h.; Perenchies, 9 h. 15; Lambersart (Crépy) 11 h.; Lambersart (Communaux), 11 h. 30; (déjeuner, Lille); Lomme (F. Delesalle), 14 h. 30; Lomme (Leurent), 15 h. 15; Canteleu, 16 h.; Loos (Etablissements Thiriez), 16 h. 45; Loos (Etablissements Danel, 18 h. Retour Lille.

**Jeudi 26 juin.** — Départ Lille, 8 h.; Lesquin, à h 15; Ruisnes, 10 h.; Anzin (C. Hart, de la Vallée de l'Escaut), 11 h.; (déjeuner, Valenciennes); Anzin (7 Fam. Escaut et Meuse), 15 h.; Ascq, 17 h. 30; Armentières, 18 h. Retour Lille.

**Vendredi 27 juin.** — Départ Lille, 8 h.; Loos (Communaux), 8 h. 15; Loos (Fleurent), 9 h.; Loos (Delebart), 9 h. 1/2; La Madeleine, 10 h. 30; Berkem, 11 h.; (déjeuner, Lille); Croix, 15 h.; Roubaix (Jardins Populaires), 16 h.; Wattrelos, 17 h.; Linselles, 18 h. Retour Lille.

## Un homme tue son amie à coups de couteau, à Laon et se tranche la gorge

Gaston Fourdrain, 45 ans, demeurant à Berny-Rivière, a tué son amie, la femme Hélène Bienel, 27 ans, à coups de couteau.

La victime avait quitté Fourdrain, il y a peu près trois semaines, et travaillait à l'usine de Fontenoy.

Mercredi soir, Fourdrain alla la revoir et la supplia de reprendre la vie commune; sur son refus, il la tua.

Il rentra ensuite chez lui et tenta de se trancher la carotide avec un rasoir. Il s'est blessé assez grièvement et a été transporté d'urgence à l'hôpital de Soissons.

D'après le premier examen, il ne semble pas que sa vie soit en danger.

## Le voyage à Rome pour les cérémonies du cardinalat de Mgr Liénart

Mgr Descamps, qui conduira le groupe lillois, a reçu de Rome mercredi soir, le télégramme suivant: « Consistoire public retardé au jeudi 3 juillet et audience au 4. Veuillez prendre nouvelles dispositions utiles. (Signé): Lotti. »

En conséquence, afin de permettre aux pèlerins d'assister aux cérémonies romaines sans prolonger leur séjour à Rome en cette saison particulièrement chaude, le voyage s'effectuera comme suit:

Aller. — Départ de Paris P.-L.-M., le lundi 30 juin, à 15 h. 20. Arrivée à Rome le mardi, à 19 h. 15.

Retour. — Départ de Rome le lundi 7 juillet, à 11 h. 10. Arrivée à Paris le mardi à 14 h. 32.

Cette disposition aura, au surplus, l'avantage de permettre aux personnes qui étaient retenues dans leurs paroisses par la fête du Sacré-Cœur ou par les processions, de se joindre à la caravane. Le délai des inscriptions sera prorogé jusqu'au samedi 28 juin.

## LE GAGNANT DU GROS LOT de la Loterie de la Presse donne 500 fr. pour les aveugles

Nous avons annoncé que c'était un jeune mineur de Calonne-Ricouart, M. Marcel Lefebvre, âgé de 27 ans, qui avait gagné le gros lot d'une valeur de 50.000 francs de la Loterie de la Presse. L'on sait que cet ouvrier habite rue de Frévent, cité 6, avec sa femme, âgée de 26 ans; son fils, âgé de 6 ans, et sa belle-mère, Mme veuve Fontaine, âgée de 70 ans. La chance avait donc favorisé une honnête et courageuse famille de travailleurs.

L'heureux gagnant est venu, hier après-midi, avec sa femme, son fils et son frère, réclamer son lot. Sa joie était grande, son émotion plus intense encore lorsqu'il eu prit possession des mains du secrétaire de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord. Mais elles n'empêchèrent point ce jeune ouvrier d'avoir un geste splendide de générosité et de philanthropie. Avant de partir, très simplement, il demanda au secrétaire de bien vouloir remettre la somme de 500 francs aux aveugles qui avaient procédé au tirage de la tombola.

Le secrétaire de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord félicita ce brave mineur de sa généreuse action.

## LE CONCOURS DE GYMNASTIQUE DE L'UNION DE FLANDRE

**MOUVAUX, LE 6 JUILLET**

Le Comité de l'important Concours des sociétés de gymnastique catholiques affiliées à l'Union de Flandre, qui aura lieu le 6 juillet, à Mouvaux, travaille avec ardeur afin que l'organisation de cette fête ne laisse rien à désirer. Le service d'hébergement, notamment, s'est employé à trouver auprès de la population des locaux convenables où pourront se restaurer les nombreux gymnastes qui prendront part à cette fête.

En plus des concours de gymnastique aura lieu un concours de cliques qui aura lieu suivant les catégories aux endroits ci-après:

Excellence H, place de la Paix; Excellence N L, rue des Poilus, face à la Mairie; Supérieure H. N. L, avenue des Platanes; première, deuxième et troisième divisions; impasse Bourlet; Concours individuels; angle des rues Mac-Mahon et de Tourcoing.

Signalons aussi que 700 fr. ont été réservés par le Comité en vue de doter de prix le concours de décoration de rues et de maisons.

## LE PRIX DE L'HUMOUR

C'est par 15 voix sur 24 que l'Académie de l'Humour a attribué son prix à notre distingué confrère M. Eugène Saillard, secrétaire général de l'« Echo du Nord ».

Originaire de la Manche, M. Eugène Saillard débuta dans les lettres par des « Contes normands ».

Humoriste aujourd'hui, M. Saillard avait d'abord écrit des livres graves. Il s'est longtemps attaché aux études historiques. Il publiait, en 1913, son premier roman: « La Forge », étude de la jeunesse de cette époque, qui fut très remarqué par la critique. Son œuvre romanesque depuis la guerre comprend: «La cruelle chansons, « Ninon châtelaine », « Les beaux yeux de nuit » et « Les quatre sourires », œuvre légère qui rappelle dans une note très moderne les conteurs du XVIe et du XVIIe siècle et lui vaut aujourd'hui une consécration flatteuse.

Sous un pseudonyme, M. Saillard a également publié: « Mungaillard, baron d'aventures » et « La Corsaire blonde ».

Une revue a publié de lui, en ce printemps de 1930, « Qui êtes-vous? », histoire étrange, délicieusement contée.

Nous prions M. Eugène Saillard d'agréer toutes nos félicitations.

## LA DÉCONFITURE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES SYNDICALES

Nous avons annoncé mercredi matin, l'arrestation à Paris, de Joseph Poulet, conseiller général de l'Indre et maire de Parnat (Indre), pour escroqueries et abus de confiance.

De nombreuses plaintes sont parvenues au Parquet de la Seine et on estime à près de trente millions le montant des sommes détournées.

Parmi les plaintes, figure celle émanant de l'importante firme Marchand, de Dunkerque, qui avait déposé dans l'entreprise une somme de 2.400.000 francs.

# Dernière Heure

## Les sanctions contre les postiers manifestants du 15 mai

Paris, 19 juin. — Le Conseil central de discipline appelé à se prononcer sur les sanctions proposées par le Gouvernement contre les militants syndicalistes ayant participé aux manifestations du 15 mai, s'est réuni, cet après-midi, au ministère des P. T. T. Après avoir entendu les plaidoiries de Mes Paul Boncour et Guilhen, qui présentaient la défense des militants poursuivis, le Conseil central de discipline a décidé de proposer la révocation de MM. Mathé, rédacteur principal à la direction des services techniques de Paris, détaché au siège du Syndicat national des agents; Belin, rédacteur principal à Lyon, ainsi que la mise en disponibilité d'office de M. Presle, commis principal à Lyon.

Le cas de M. Lavabre, agent manipulant, à Lyon-Gare, qui a nié les faits qui lui sont reprochés, sera soumis à un complément d'enquête. Quant à celui de M. Barre, agent manipulant à Lyon, Recette principale, il sera, à sa demande, examiné au cours de la séance que tiendra le Conseil mardi prochain.

Les propositions du Conseil seront soumises à M. Mallarmé, ministre des P. T. T., qui les examinera avant de prendre une décision.

## La vente du tabac en France

Paris, 19 juin. Réuni au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Charles Chaumet, sénateur, ancien ministre, le Comité parlementaire français du Commerce a entendu un exposé de M. Albert Lebrun, sénateur, ancien ministre, président du Conseil d'administration de la Caisse autonome d'amortissement. M. Lebrun a signalé les progrès accomplis, depuis 1926, dans la gestion du monopole des tabacs.

Le produit brut de la vente est passé de 2.898 millions en 1926, à 3.762 millions en 1927, 4.015 millions en 1928, 4.318 millions en 1929 et atteindra vraisemblablement 4.500 millions en 1930.

## La durée du travail dans les mines

Genève, 19 juin. — Toutes les propositions tendant à fixer la durée du travail dans les mines ont été repoussées par des majorités de rechange, au sein de la Commission à la Conférence internationale du travail.

Le projet du B.I.T. (7 h. 30 avec période transitoire de 7 h. 45) a été rejeté par 24 voix *contre* 15 et 8 *abstentions*.

Le projet du gouvernement allemand (7 h. 45 avec une nouvelle conférence dans trois ans sur la question) a été rejeté par 18 voix contre 14 et 15 abstentions.

Enfin, le projet patronal de 8 heures a été rejeté par 24 contre 19 et 4 abstentions.

## La démission du ministre allemand des Finances

Berlin, 19 juin. — Le *Berliner Tageblatt* annonce que la démission définitive du ministre des Finances, M. Moldenhauer, a été décidée au cours d'entretien que ce dernier a eu vers la fin de l'après-midi, avec le chancelier. *La Gazette de Voss* déclare, de son côté, que la démission ne deviendra probablement officielle que dans quelques jours, lorsque la question de la succession de M. Moldenhauer sera réglée.

**UNE FEMME QUI AVAIT TUÉ SON MARI EST CONDAMNÉE A HUIT ANS DE TRAVAUX FORCES**

Paris, 19 juin. — La Cour d'assises de la Seine, après avoir entendu le réquisitoire de l'avocat général Carrive et la plaidoirie de Me Pierre Gabriel, a condamné Mme Eugénie Vitrac qui, le 15 décembre dernier, tua son mari, l'ingénieur Vitrac, au cours d'une scène de jalousie, à cinq ans de travaux forcés. Le père de la victime obtient 30.000 francs de dommages-intérêts.

## *Dernières Nouvelles Régionales*

**Un cheminot est tamponné par une locomotive à Coudekerque-Branche**

Un cheminot, André Geernaert, 24 ans, demeurant à Coudekerque-Branche, traversait hier les voies de la gare de cette ville, lorsqu'il fut happé par une locomotive qui lui était cachée par un autre train. Le cheminot est dans un état grave: il a une cuisse broyée et probablement une fracture du bassin.

## Renseignements commerciaux

**COTONS**

**LIVERPOOL, 19 juin.**

Ventes, 3.000; importations, 2.829; Américain, hausse 16; Brésilien, hausse 16; Egyptien, hausse 1 à 60.

**NEW-ORLEANS, 19 juin.**

Cotons Middling Upland. — Disponible, 13.10; — Cotons à terme : Sur janvier, 13.27; mars, 13.49; mai, 13.71; juillet, 13.48-50; octobre, 13.13-15; décembre, 13.26-27.

**NEW-YORK 19 juin.**

**CLOTURE.** — Cotons Middling Upland. — Disponible, 13.95; — A terme : Sur janvier, 13.60-61; février, mars, avril, mai, incotés; juin, 13.74; juillet, 13.84-85; août, 13.35; septembre, 13.40; octobre, 13.42; novembre, 13.49; décembre, 13.53-60.

Nouveau contrat: Sur janvier, 13.32; février, 13.43; mars, 13.54; avril, 13.59; mai, 13.64; octobre, 13.14-13; novembre, 13.23; décembre, 13.28-31.

**Recettes.** — Aux ports de l'Atlantique, 4.000; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, 2.000; dans les villes de l'intérieur, 2.000.

**Exportations.** — Pour la Grande-Bretagne, 1.000; France et Continent, 5.000; pour le Japon, 8.000.

## *Marché des changes à l'étranger*

Londres : Sur Paris, 123.76; Bruxelles, 348.31; Escompte banque, 2 1/2; Prêt à court terme, 2.

New-York : Sur Paris, 392 1/2; Londres, 483.25; Câb. transf., 485.87; sur Bruxelles, 13.95.

**SUCRES.** — Cuba, prompte livraison, 224.00; — A terme : Sur janvier, 146.00; mars, 158.00; mai, 163.00; juillet, 128.00; septembre, 137.00; octobre, 143.00; décembre, 147.00. Ventes, 61.000 tonnes.

FEUILLETON du «JOURNAL de ROUBAIX» du 20 juin 1930 N° 40.

# La Maison de mes Amis

**roman de E. York Miller**

*ADAPTÉ DE L'ANGLAIS*

PAR

**GEORGES DE LYS**

Arthur regardait et écoutait, séduit par la beauté de la jeune fille, son allure, son aisance. Elle incarnait si bien l'image de l'héroïne de la pièce... Il pouvait toujours consentir à sa demande en réservant sa décision jusqu'après l'épreuve qu'elle lui proposait.

— Voici le rôle, miss Caroll... Je vous verrai à l'œuvre avant d'arrêter définitivement une entente entre nous.

Gertrude se mit à étudier et analyser son rôle avec acharnement ; elle le débitait devant sa glace, plaint l'expression de sa physionomie aux intentions les plus fines du texte.

Le soir, elle accompagnait sa sœur au théâtre et se familiarisait avec l'ambiance de la scène. En même temps elle combinait les toilettes les plus seyantes à sa personne et à l'héroïne qu'elle devait incarner.

Et c'était chez Greyson, le rival de Southfield, qu'elle acquérait les qualités nécessaires à faire triompher ce dernier.

A la rencontrer dans les coulisses, Greyson, impressionné par son charme, s'était enquis de sa personnalité. Il avait simplement appris qu'elle était la sœur de Vivian.

Le jour vint de la première répétition. Southfield n'avait plus donné signe de vie et pas même suite à la lecture devant lui proposée par Gertrude, mais il n'avait pas non plus réclamé le rôle confié.

Elle se présenta donc au théâtre, escortée de Vivian et y rencontra Mme Southfield à qui sa sœur la présenta. A la façon dont Ailsa l'examina, miss Caroll comprit promptement que la jalouse femme de son directeur se demandait si, en elle, elle ne trouverait pas une rivale dans le cœur d'Arthur...

Gertrude, qui tenait avant tout à réussir dans sa nouvelle carrière, décida aussitôt de réserver toutes ses bonnes grâces à la femme en tenant à distance le mari.

Les acteurs se réunirent sur la scène. Grande et sculpturale, Leslie Harrow fit son entrée. Elle débuta en disant avant à peine parcouru son rôle, se réservant de l'apprendre en le répétant.

Elle se mit à bavarder avec le jeune premier qui, lui seul, à son tour, pouvait balancer son succès, et n'eut pour les autres protagonistes qu'un regard d'étant et d'ennui.

Southfield survint, l'air soucieux. De la bataille qu'il allait livrer sur ce théâtre dépendrait pour lui la revanche de ses anciens insuccès ou la chute suprême. Le régisseur avait organisé la mise en scène avec plus de soin que pour une répétition ordinaire. Le temps pressait, il fallait être prêt à jouer dans les limites les plus rapprochées possibles.

La répétition s'engagea un peu hésitante, le rôle était généralement peu sûr. Quand Gertrude fit son entrée pour sa première réplique, elle ne se laissa pas déconcerter par la survenue un peu bruyante d'un lourd personnage qui vint s'asseoir près de l'auteur et en qui, malgré la pénombre de la salle, elle reconnut Max Greyson.

XXIII

**Soucis d'Ailsa**

« L'Enfant de prédilection » n'était pas en répétition depuis une semaine que chacun était convaincu que Gertrude Caroll allait s'y tailler un vif succès. L'auteur, qui s'était méfié de la débutante, était entièrement revenu de ses préventions premières.

Toutes les femmes de la troupe jalousaient Gertrude et de même ceux parmi les acteurs qui comptaient primer leurs camarades devant le public.

Leslie Harrow et le jeune premier Ealing abdiquèrent leur rivalité pour s'unir contre la débutante qui risquait de les reléguer au second plan. Mais, imperturbable, Gertrude ne se laissait pas démonter par les intrigues et les pièges que lui tendaient ses camarades.

De son côté, Ailsa était dans les transes. L'enthousiasme de son mari pour sa nouvelle recrue la harcelait de jalousie. Elle était sans cesse au théâtre à épier leurs rapports.

L'attitude de miss Caroll restait irréprochable : elle évitait Southfield bien plus qu'elle ne le recherchait quand son directeur était sans cesse à l'entourer de petits soins et à la combler de compliments. Il ne pouvait même chez lui empêcher de vanter Gertrude à sa femme qui en concevait de cruelles alarmes.

Et, chose singulière, en même temps que Gertrude l'inquiétait, elle la fascinait de son charme singulier...

Mais si miss Caroll se tenait en garde vis-à-vis du beau Southfield, il n'en était pas de même de la part de Leslie Harrow qui manifestait son admiration pour son directeur.

Ailsa se rendait compte que cette aventure de théâtre constituait une menace sérieuse pour son bonheur conjugal. Le monde dans lequel évoluait maintenant Arthur passait pour léger et même dissolu. Elle surveillait donc son mari et devait convenir que sa tendresse à son égard n'en paraissait pas altérée.

Mme Southfield assistait donc à la plupart des répétitions et s'ingéniait à retenir près d'elle miss Caroll pour empêcher tout aparté de la jeune fille avec son mari. Elle l'invitait fréquemment chez elle, d'abord avec Vivian, puis bientôt seule pour mieux sonder les sentiments secrets de Gertrude dans la détente de l'intimité.

Un matin, elles déjeunaient ensemble. La veille, Arthur s'était montré plus emballé que jamais sur le compte de la débutante. Ailsa n'en était pas moins sinuée, tenant à mettre Gertrude en confiance pour mieux la pénétrer.

Après le repas, elles montèrent dans le boudoir où Mme Southfield offrit une cigarette à sa compagne. Comme elle s'était détournée un instant, elle eut la surprise de trouver Gertrude absorbée dans la contemplation d'une photographie en évidence sur la tablette de la cheminée.

Ailsa lut une certaine stupéfaction dans les yeux de miss Caroll. Elle se mit à rire :

— Vous reconnaissez celui que représente ce portrait?... Oui! c'est bien Louis Martin, l'un des plus gros manieurs d'argent de ce monde.

— Oui, répondit pâlement Gertrude, je connais monsieur Martin.

Les yeux d'Ailsa s'étaient.

— Vous le connaissez, comment? Etes-vous en relations avec lui?

— J'ai habité sous le même toit, chez une personne, ma lointaine parente par alliance et qu'il est à la veille d'épouser... Peut-être connaissez-vous de nom les Ryle de Durnford; c'est Brigitte Ryle qui est la fiancée de M. Martin.

Ailsa, les doigts tremblants, manqua laisser échapper l'étui à cigarettes qu'elle tenait à la main. Par un violent effort sur elle-même, elle parvint à pouvoir simuler le calme qui n'était pas dans son être.

— Ces Ryle sont une vieille famille du Comté, je crois?

— Oui! cinq ans j'ai vécu chez eux; Mme Ryle, morte au printemps dernier, était ma petite-cousine. Son mari est mort à son tour; je n'avais plus de raison de rester là. Je suis venue de Durnford directement à Londres.

— Et vous y allez faire votre chemin...

Mais ce que vous me dites là de Martin me surprend: Louis fiancé!... C'est le célibataire le plus endurci qui fut jamais.

Gertrude exhala une bouffée de sa cigarette en clignant les yeux; l'attitude de Mme Southfield en disait long en dépit de son affection de calme.

— Et pourtant il est fiancé; il est même en villégiature à Durnford et doit y passer les fêtes de Noël.

— Comment une telle nouvelle n'a-t-elle pas été annoncée, surtout quand il s'agit d'un homme en relief comme Martin?

— En raison du deuil de Brigitte Ryle. Elle a perdu cette année, successivement, sa belle-sœur et son frère. Avant de rencontrer M. Martin, elle avait conclu d'autres fiançailles qui ont été rompues brusquement sans que j'en sache le motif... Elle connaissait peu M. Martin auparavant et cependant les voici fiancés.

— Les Ryle seraient-ils ruinés?

— Pas du tout, plutôt riches si on ne compare pas leurs biens à l'incalculable fortune de M. Martin. Brigitte, en surcroît d'une jolie fortune personnelle, a hérité une rente de quatre mille livres de son frère.

— Vous pouvez dire que vous venez de me causer une vraie surprise, dit Ailsa...

En ce moment, Arthur et sa jalousie étaient loin de sa pensée. Jamais elle n'eût imaginé que Louis pouvait se marier. Elle le croyait à jamais inconsolable de sa rupture avec elle, et une autre femme allait accomplir le miracle de sa guérison!...

(A suivre.)